
Sensibilisation des agents de la collectivité au compostage

Brest Métropole

24 rue Coat-ar-Guéven
BP 92242
29222 Brest Cedex 2

[Voir le site internet](#)

Mael Bellec

mael.bellec@brest-metropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Beaucoup d'actions sur la promotion du compostage sont menées depuis la signature du programme local de prévention des déchets auprès du grand public.

En 2013, la direction Déchets-Propreté a souhaité sensibiliser en interne (près de 3 000 agents). Un module d'information sur la pause méridienne a été proposé à l'ensemble des agents de Brest métropole océane et de la ville de Brest sur le thème du compostage.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont multiples :

- Expliquer aux agents de la collectivité une des missions de la direction Déchets-Propreté qui est la promotion des gestes de prévention (enjeux et objectifs) ;
- Apporter un moment d'échange convivial sur le thème du compostage à l'aide d'un expert ;
- Répondre aux interrogations des usagers qui compostent déjà et les orienter vers une pratique optimale du composteur (multiplier les apports au composteur de la cuisine et du jardin) ;
- Répondre aux interrogations et/ou craintes des usagers qui hésitent à composter ;
- Avoir des relais d'information sur nos thématiques au sein même de la collectivité.

Résultats quantitatifs

Victime de son succès (le premier module était complet dès le premier jour de diffusion de l'information), nous avons organisé deux autres modules :

- 3 modules d'information ;
- 47 agents sensibilisés.

Résultats qualitatifs

Ces modules ont été organisés autour d'une aire de compostage collectif (à proximité de l'hôtel communautaire et de l'hôtel de ville) en extérieur sous un barnum avec des tables et des chaises pour pique-niquer. Le moment a été jugé très convivial par les participants et surtout très riche en enseignement. Une bonne partie des participants ont demandé un nouveau module sur la pratique du paillage (ils seront organisés en juin 2014).

MISE EN OEUVRE

Planning

La collectivité a fait le choix de s'appuyer sur le savoir-faire d'expert. Déroulement :

- Communication à l'ensemble des agents y compris ceux qui n'ont pas accès à l'intranet (via le personnel info - journal papier) ;
- Inscriptions prises par la direction Déchets-Propreté (15 agents maxi par module) ;
- Installation du matériel le jour du module ;
- Animation du module (formateur + un agent de la direction).

Moyens humains

Cette prestation est déléguée à un prestataire dans le cadre d'un marché public. Un agent de la direction Déchets-Propreté assiste à ces moments afin de présenter la démarche et le contexte et d'évaluer la qualité du module.

Moyens financiers

Le budget de l'opération est d'environ 750 € HT par module de la part de l'expert.

Moyens techniques

- moyens matériels (barnum, tables, chaises, **thermos de café**) ;
- **ressources du jardin (exemple de compost, de paillis...)** de manière à rendre l'intervention la plus ludique possible ;
- outils utiles pour le compostage et le paillage ;
- documentation.

Partenaires mobilisés

La Maison de l'Agriculture Biologique (prestataire - formateur).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Aisée à condition d'avoir la possibilité de missionner un expert.

Difficultés rencontrées

Faire de ce moment assez court :

- Un moment convivial et agréable (pique-nique en plein air avec café offert),
- et ludique (composteur à proximité pour allier la pratique à la théorie).

Recommandations éventuelles

Il est indispensable d'organiser ces modules au printemps et dans un lieu central pour limiter les déplacements des agents.

Mots clés

CONTENEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | BIODECHET

Dernière actualisation

Avril 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne